

BAR-LE-DUC

Aujourd'hui

association philatélique meusienne tiendra sa réunion mensuelle, à 18 h 30, à l'hôtel de la gare, 2, place de la République.



En vue

Un atelier photo pour passionnés

Expressions propose 6 sessions programmées de 9 h 30 à 11 h 30 les samedis 5 et 26/09, samedi 10/10, samedis 7 et 21/11, samedi 5/12, tarifs : 50 € et 20 € de cotisation annuelle. Rens. et inscriptions sur expressions55@wanadoo.fr



A suivre

La chorale Vocalise reprend ses répétitions le mardi 8 septembre à 16 h 30, dans la salle du centre social de Marbot. et recrute des ténors et des basses. Renseignements au 03.29.76.38.18.



▼ Vélos et charrettes garnis de fleurs et de légumes défilent dans le centre-ville samedi.

Animation

Des fleurs et des fruits pour un défilé plein de couleurs

En ce samedi de rentrée, les fleurs et fruits de cette fin d'été auront la part belle lors de la traditionnelle fête de la Saint-Fiacre, patron des jardiniers. Dès 15 h 30, jardiniers et passionnés de jardinage et de fleurs se retrouveront dans le cadre verdoyant et fleuri du parc de l'hôtel de ville. Comme à l'accoutumée, les enfants peuvent venir avec leur vélo déjà fleuri ou à fleurir sur place. Tous les adultes qui le souhaitent peuvent également venir rejoindre les membres de la société horticole avec leurs paniers ou charrettes garnis

de légumes ou de fleurs. A 16 h, tout le monde prendra place pour le défilé. Celui-ci empruntera la rue Lapique, le boulevard La-Rochelle, la rue Maginot pour se rendre rue Notre-Dame, où deux petites aubades seront données, une devant l'office du tourisme et une devant la maison de retraite Couchot. Cette fête familiale et conviviale aux saveurs d'antan se terminera par une messe en l'honneur de saint Fiacre, à 18 h 15, en l'église Notre-Dame. **► Défilé de la Saint-Fiacre, dès 15 h 30 au parc de l'hôtel de ville, ce samedi 5 septembre.**

Déferlement de watts demain

Ouvert, convivial, riche en musique et en surprise le festival Watts à Bar, qui commence demain, se veut éclectique.

Watts à Bar reste à sa place. Il avait été question, avec la mairie, de le déplacer près du stade. Thierry Guigne, président de l'association Be Real, a pu conserver le même emplacement que les autres années : le parc de Marbeaumont. Une différence permettra d'éviter un repli en cas de mauvais temps : les groupes joueront sous un chapiteau de 1 000 places. « Cette édition se présente plutôt bien », explique le président. « Jeudi matin, dès 8 h le chapiteau arrive, il sera monté à 14 h, l'heure où le camion transportant le matériel fera son entrée sur le site et pour 22, 23 heures tout sera en place. Le lendemain nous procéderons aux derniers réglages. » Il attend la commission de sécurité vendredi matin avant d'accueillir les premiers artistes soit 9 groupes dont deux locaux.

Les organisateurs ont fait, pour cette 5e édition, le pari de proposer deux soirées bien différentes en matière de styles de musique, avec un public qui n'a pas forcément l'habitude de se mélanger. « Nous avons eu la surprise de vendre 800 pass pour les deux jours », se félicite Thierry Guigne. « Ce qui prouve que les gens sont plus ouverts d'esprit qu'on voudrait bien le faire croire. Nous avons également noté que de nombreux Barisiens ont ache-



► Dernier coup de pinceau pour les bénévoles de Be Real, chargés de l'organisation du festival.

Photo Jean-Noël PORTMANN

té des places. » La billetterie en pré-vente se termine ce jeudi soir, mais il sera possible de se procurer des entrées au guichet du festival.

Elmer Food Beat en tête d'affiche

Demain soir, après Lumberjacks un groupe meusien de punk, métal, stoner et blues, ce sont les Elmer Food Beat qui seront sur scène. La formation vient de sortir un nouvel opus en 2013. En 2014 elle a enchaîné 50 concerts. Tout le monde se souvient de leur fameux titre « Daniela ». La première soirée verra ensuite le Collectif 13. Il a été formé par Guizmo de Tryo et d'un membre du groupe Le Pied à la pompe. Les deux musiciens sont Bretons et ils ont souvent

joué ensemble. Des membres de Massilia Sound System et de La Rue Kétanou les ont rejoints. Le collectif a fait une tournée l'an passé en reprenant les titres des différentes formations. Mais cette année ils viennent de créer ensemble un album, diffusé depuis avril.

« C'est une exclusivité en Lorraine, car ils ne joueront qu'à Watts à Bar », précise le président. Les Sales Majestés et leur punk-rock finiront la soirée. Le samedi c'est I-Mast qui débutera la soirée avec son reggae que beaucoup connaissent. Il sera suivi de Yaniss Odua, un Martiniquais qui tourne avec son reggae ragga depuis plus de 15 ans. Soviet Suprem avec sa théâtralisa-

tion et sa scène accessible aux buveurs de vodka fera l'unanimité. Pour clore le festival ce sera l'électro puissante du Peuple de l'Herbe qui vient de remixer, il y a six mois, leur album de l'an passé. Il y aura de quoi danser pour les festiva-

De l'ambiance tout de suite

Le festival c'est aussi une ambiance et un brassage voulu par les organisateurs. À l'extérieur du chapiteau, une vingtaine de stands de restauration, de vêtements, d'accessoires mais aussi d'associations et de graffeurs donneront le petit plus. « Nous avons également une petite scène qui assurera une ambiance musicale dès

Programme

- **Vendredi ouverture du site 18 h 30.**
- 19 h : Lumberjacks, groupe meusien, (punk, métal, stoner, blues).
- 20 h : Elmer food beat, (rock populaire).
- 21 h 30 : Collectif 13, (rock festif).
- 23 h : Les Ramoneurs de Menhirs, (punk celtique).
- 00 h 30 : Les sales Majestés, (punk, rock).
- **Samedi, ouverture des portes 18 h 30.**
- 18 h 45 : I-Mast, (reggae)
- 20 h 15 : Yaniss Odua, (reggae, ragga).
- 22 h : Soviet Suprem, (chanson française)
- 23 h 50 : Le peuple de l'Herbe, (électro).

l'ouverture des portes avec un DJ », précise le vice-président Yoann Sivret. « Ce sera Onvouspasseradesdisques, le vendredi, Mystical Rising et Systematik sound, le samedi. Nous aurons aussi un atelier de cirque et de jeux de bois sur le camping, avec l'association "Pas assez" de Moselle. Et les Poolettes assureront des petits-déjeuners. Nous attendons beaucoup de monde sur le camping. Nous avons interdit les véhicules et l'utilisation du verre. » Avec 80 bénévoles sur le terrain, 20 personnes à la sécurité le festival Watts à Bar sera convivial, familial, respectueux de l'environnement et ouvert aux différents genres de musique.

P.Na.



Médecin :
tél. 08.20.33.20.20. Numéro à utiliser uniquement en semaine, de 20 h à 8 h ; le samedi, à partir de 12 h, jusqu'au lundi à 8 h ; les dimanches et jours fériés.

Pharmacie : 32.37.
Allô maltraitance personnes âgées/handicapées :
tél. 03.29.71.32.29 (répondeur 24 h/24).

ANPAA 55 : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, centre de soins, d'accompagnement et prévention en addictologie, tél. 03.29.76.26.01.

Centraid : de 14 h à 17 h, centre spécialisé de soins aux toxicomanes, tél. 0.800.77.12.32.

Information cancer : de 10 h à 12 h, à l'hôpital de Bar-le-Duc, 1, boulevard d'Argonne (1^{er} étage) 03.29.45.86.55 ou 06.76.56.90.40.

SOS amitié :
tél. 03.83.35.35.35, 24 h/24.
Unafam : aide aux familles des malades psychiques, tél. 01.42.63.03.03.

Centre hospitalier Jeanne-d'Arc : 1, boulevard d'Argonne, tél. 03.29.45.88.88.

Centre spécialisé de Fains-Véel : 36, route de Bar, tél. 03.29.76.86.86.

Clinique du Parc : 53, route de Behonne, tél. 03.29.79.58.58.

Eau (urgence) :
tél. 03.29.79.56.00.

EDF (urgence) :
tél. 09.726.750.55.
GDF (sécurité dépannage) :
tél. 08.10.43.30.52.

Rentrée avec les centres sociaux culturels

A partir de la semaine du 7 septembre, voici le programme, les horaires et les activités :

Lundi
- Marbot : rotin, de 14 h à 16 h 30 (15 €) ; scrabble, de 13 h 30 à 16 h (8 €) ; stretching : de 18 h à 19 h (105 €).
- Libération : ateliers manuels, de 14 h à 16 h 30 (adhésion).
- Ville-Haute : poterie adultes, de 14 h 30 à 17 h 30 et de 17 h 30 à 20 h 30 (80 €).

Mardi
- Marbot : chorale, de 16 h 30 à 17 h 45 (5 €) ; gym tonique, de 18 h à 19 h (105 €).
- Ville-Haute : peinture sur porcelaine, de 14 h à 17 h et de 17 h 30 à 20 h (60 €).
- Libération : création bijoux, de 14 h à 16 h (45 €).

Mercredi
- Marbot : calligraphie, de 9 h 30 à 11 h 30 (adhésion) ; zumba atomic (8 à 12 ans), de 17 h à 18 h (105 €) ; atelier informatique, de 10 h à 12 h (uniquement sur RDV) 5 € de l'heure.
- Côte : meubles en carton : de 14 h à 16 h 30 (30 €) ; dessins peinture à l'huile (à partir de 9 ans), de 14 h 30 à 16 h (adhésion).

Jeudi
- Libération : jeux de société, de 14 h à 16 h 30 (adhésion).
- Marbot : gym douce, de 10 h 15 à 11 h 15 (105 €).
- Ville-Haute : peinture sur soie, de 9 h à 11 h 30 (30 €).

Vendredi
Marbot : scrabble, de 13 h 30 à 16 h (8 €) ; Les Marbotins, de 14 h à 16 h 30 (2e vendredi du mois) (8 €).
- Gymnase Fédération : rollerskating (débutants), de 18 h 15 à 19 h 30 (45 €).
- Ville-Haute : travaux d'aiguilles, de 14 h à 16 h 30 (adhésion).
Contacts : tél. 03.29.45.07.64., communication@cscbarleduc.fr et www.cscbarleduc.centres-sociaux.fr



Vernissage

L'exposition « Espèces d'espaces », d'Anne Saussois sera inaugurée

vendredi 11 septembre, à 18 h 30, à l'espace Saint-Louis (Ville-Haute). Elle sera ouverte aux visiteurs du samedi 12 septembre au dimanche 18 octobre, tous les week-ends, de 14 h 30 à 18 h 30, 3, rue François-de-Guise, au 03.29.76.14.67.

Justice Installation d'un nouveau juge de l'application des peines au tribunal de grande instance

Entre l'humain et le technique

TOUT JUSTE sorti de l'École nationale de la magistrature, Fabien Parmentier a fait sa rentrée hier au tribunal de grande instance. Le jeune magistrat originaire de Limoges a en effet été installé dans sa première fonction de magistrat, en tant que juge de l'application des peines. « Vous allez occuper une place décisive dans la chaîne pénale de notre juridiction », a fait savoir Rémi Coutin, procureur de la République, à l'heure de l'installation de Fabien Parmentier en présence de nombreuses autorités militaires et civiles réunies dans la salle d'audience du tribunal.

En charge de 550 mesures dites de milieu ouvert

Le nouveau magistrat aura pour mission de superviser l'application des sursis avec mise à l'épreuve, les peines de travail d'intérêt général, les aménagements de peine, le suivi des détenus de la maison d'arrêt de Bar-le-Duc en exécution de peine. Un juge aux décisions pas toujours comprises par la population « pour autant vous ne devrez pas hésiter à

accorder des aménagements de peine dès lors que ce sera possible juridiquement et opportun humainement », a insisté le procureur.

« Vous serez à Bar-le-Duc en charge de la très grande majorité des 550 mesures dites de milieu ouvert, vous assurerez également le suivi des 50 personnes détenues condamnées de la maison d'arrêt de Bar-le-Duc », a précisé Fabien Son, le président de la juridiction barisienne, tout en affichant sa confiance « en votre capacité à exercer humainement vos missions. » Tout en ne lui cachant pas qu'il allait « exercer une mission difficile. Dans le suivi de personnes souvent en rupture de lien social des condamnés, il faudra dans vos décisions concilier impératifs de réinsertion sociale des condamnés, de protection de la société et des victimes [...] un domaine sensible car l'attente sociale est très forte dès lors qu'il est question de prévention de la récidive. »

Le jeune juge aura aussi à se pencher sur les nouvelles dispositions pénales que sont la contrainte pénale et la libération sous contrainte.



► Fabien Parmentier, le nouveau juge de l'application des peines a pris place au côté de la juge d'instruction, Amélie Paporalkis.

Photo Jean-Noël PORTMANN

Il sera aidé dans sa tâche par Mme Drean-Rivette, l'autre juge de l'application des peines de la juridiction.

Dans sa robe noire toute neuve de nouveau magistrat, Fabien Parmentier est conscient de la tâche qui l'attend mais aussi des en-

jeux. « Mon rôle sera de donner du sens à la peine pour permettre la réinsertion de la personne condamnée, de prévenir la récidive. Une fonction fondamentalement humaine où se mêlent aussi le technique et le partenarial avec différents interlocuteurs », se réjouit Fa-

bien Parmentier. Et qui a fait le choix « de commencer dans une petite juridiction où on fait aussi de l'audience correctionnelle, ce sera très formateur », est-il convaincu. Et dans sa Meuse d'adoption, il a déjà trouvé un peu de son Limousin natal.

Karine DIVERSAY

Infos pratiques

L'Est Républicain : accueil du public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, 31, place Reggia. Fermé le samedi et le dimanche ; tél. 03.29.79.40.36 ; mail : lerredacbar@estrepublikain.fr
Abonnements : suspension, adresse temporaire, s'abonner, tél. 03.83.59.08.08. Mail : lerabonnement@estrepublikain.fr
Annonces légales : tél. 03.83.59.09.32 ; mail :

lerlegales@estrepublikain.fr
Adaph : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, 2 bis rue du Moulin, tél. 03.29.79.05.84.
Adaph services : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, 12, rue du Cygne, tél. 03.29.77.75.70 7 jours/7.
ADMR : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, 5, rue Saint-François, tél. 03.29.79.21.78.
Centre de dépistage anonyme et gratuit du sida secrétariat Médecine A, 3^e étage de l'hôpital 1, boulevard

d'Argonne, tél. 03.29.45.88.55.
Club Coeur et santé : bureau ouvert de 14 h à 18 h, 32, boulevard Poincaré, tél. 03.29.76.35.18.
Consommation : de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h, familles rurales de la Meuse, défense du consommateur, 2 quai Carnot, tél. 03.29.45.41.87.
Déchetterie : de 14 h à 19 h, zone de Popey, rue Louise-Weiss.
Espace info Energie : de 9 h à

12 h et de 14 h 30 à 17 h 30, 98, bd de la Rochelle, tél. 03.72.55.96.16.
FAVEC : de 15 h à 17 h, association départementale des veuves et veufs de Meuse, 15, rue Theuriet.
Information insertion emploi : de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, sur rendez-vous, centre social de la Côte Sainte-Catherine, tél. 03.29.86.70.41
Marché : de 9 h à 13 h, rue du Four (marché couvert).

Médiathèque Jean-Jeukens : de 13 h 30 à 18 h, château de Marbeaumont.
Point accueil écoute jeunes : de 9 h à 17 h 45, 2 rue du Four, tél. 03.29.45.62.29.
Retina : de 14 h à 16 h 30, centre social de la Côte Sainte-Catherine.
Sevrage tabagique : de 9 h à 17 h, consultations sur rendez-vous, centre hospitalier de Bar-le-Duc 1, boulevard d'Argonne, tél. 03.29.45.88.38.